

15.04.2014 - 07:13 Uhr

## DGAP-Adhoc: Mikron Holding AG: La convention d'actionnaires devrait être résiliée

Mikron Holding AG / Mot-clé(s): Autres/Weiteres Schlagwort

15.04.2014 07:00

Publication d'un communiqué ad hoc en vertu de l'article 53 du RC  
-----

Communiqué de presse

Mikron Holding SA:

La convention d'actionnaires devrait être résiliée

Bienne, le 15 avril 2014, 7 h 00. La convention d'actionnaires portant sur les actions de Mikron Holding SA devrait être résiliée. Malgré la résiliation, Mikron conserve le même noyau d'investisseurs. Le groupe Mikron a aujourd'hui renoué avec la croissance et repose sur une assise financière toujours solide.

La majorité des actions de Mikron Holding SA est en effet détenue depuis 2003 par un groupe d'investisseurs. Le groupe d'investisseurs, qui se compose d'Ammann Group Holding AG (Berne), de Monsieur Rudolf Maag (Binningen), de Tegula AG (Zurich), de la fondation de prévoyance Personalfürsorgestiftung Rieter AG (Winterthour) et de Corporate Investment Management Affentranger Holding SA (Zoug), détient environ 70% des actions de Mikron Holding SA. Ce groupe a aidé Mikron à traverser une période économiquement difficile et a apporté une contribution décisive à la restructuration du bilan du groupe Mikron il y a onze ans. Le groupe d'investisseurs s'était alors engagé dans le cadre d'une convention d'actionnaires, qui avait ensuite été reconduite en 2011, puis en 2013. Les membres de la convention d'actionnaires ont manifestement l'intention développée en commun de résilier maintenant cette convention.

Ammann Group Holding AG, premier actionnaire du groupe d'investisseurs, a obtenu une décision de la Commission des OPA (COPA). Conformément à cette dernière, la résiliation de la convention d'actionnaires n'entraîne pas pour Ammann Group Holding AG l'obligation de soumettre une offre de rachat d'actions à tous les actionnaires. Les actionnaires qui détiennent plus de 3% des droits de vote peuvent s'opposer à cette décision dans les cinq prochains jours de Bourse qui suivent la publication de la prise de position du Conseil d'administration de Mikron sur cette décision.

Selon Mikron Holding SA, à l'expiration de ce délai, la convention d'actionnaires devrait être résiliée. Le groupe se félicite de ce développement, qui devrait avoir des répercussions positives sur la liquidité du titre. Mikron conserve le même noyau d'investisseurs. Le groupe Mikron a aujourd'hui renoué avec la croissance et repose sur une assise financière toujours solide.

-----  
Informations et explications de l'émetteur concernant ce message:

## Bref portrait du groupe Mikron

Le groupe Mikron développe et commercialise des solutions d'usinage et des systèmes d'automatisation pour des procédés de fabrication de haute précision. Enraciné dans la culture de l'innovation suisse, Mikron est un fournisseur leader qui opère à l'échelle mondiale pour les industries automobile, pharmaceutique et horlogère ainsi que pour celles des équipements médicaux, des biens de consommation et des instruments d'écriture. Les deux divisions, Mikron Automation et Mikron Machining, ont leur site principal à Boudry et à Agno (Suisse), avec des usines de production supplémentaires en Allemagne, à Singapour, en Chine et aux Etats-Unis. Fort de quelque 1100 collaborateurs, le groupe Mikron met au service de ses clients un siècle d'expérience dans la production de haut niveau et de grande précision. Les actions de Mikron Holding AG se négocient à la SIX Swiss Exchange (MIKN).

## Contact

Mikron Management AG, Martin Blom, CFO du groupe Mikron  
Téléphone +41 62 916 69 60, ir.mma@mikron.com

Communiqué de presse et prise de position du Conseil d'administration à télécharger

[www.mikron.com/news](http://www.mikron.com/news)

## Calendrier Investor Relations

22.07.2014, 07 h 00, communiqué de presse Résultats semestriels 2014

22.01.2015, 07 h 00, communiqué de presse Volumes 2014

09.03.2015, 07 h 00, communiqué de presse Publication du rapport annuel 2014

09.03.2015, 10 h 00, conférence destinée à la presse et aux analystes

16.04.2015, 16 h 00, Assemblée générale 2015

A l'exception des données historiques citées dans le présent document, les mentions contenues dans ce communiqué de presse constituent des déclarations prospectives qui supposent des risques et des incertitudes.

Mikron(R) est une marque déposée de Mikron Holding AG, Bienne (Suisse).

15.04.2014 Communiqué transmis par l'EQS Schweiz AG.

La responsabilité du contenu du communiqué incombe à l'émetteur.

EQS publie des communiqués réglementaires, des communiqués aux médias en référence aux marchés des capitaux ainsi que des communiqués de presse.

Le groupe EQS diffuse des informations financières pour plus de

1 300 entreprises cotées en bourse, en original et en temps réel.

Archives médiatiques sur les sites suivants: [www.equitystory.ch/communiques](http://www.equitystory.ch/communiques)

-----

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100050036/100754612> abgerufen werden.